

PATRIMOINE CULTUREL DE THORAME-HAUTE

Association loi 1901. Fondée en 1991. Siège social : Notre-Dame du Serret 04170 Thorame-Haute.

Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 21 juillet 2018

L'assemblée générale ordinaire de PATRIMOINE CULTUREL DE THORAME-HAUTE s'est réunie sur convocation écrite du président, conformément aux délais prévus par les statuts, le 21 juillet 2018 à 17h30, à Notre-Dame du Serret, siège de l'association. Le projet de règlement intérieur était joint à la convocation.

En présence des membres du conseil d'administration (CA) suivant : Paul GIRAUD président, Christophe EUGENE, trésorier et secrétaire, Christian POYADE trésorier-adjoint, Jean-Claude SERME secrétaire-adjoint et Marc JAUNIAUX membre du CA. Benoît GIRAUD est excusé.

Les statuts de l'association ne prévoient pas de quorum pour les assemblées générales ordinaires (article 21).

L'assistance est formée d'une quarantaine de personnes, parmi elles : Thierry OTTO-BRUC, maire de Thorame-Haute, plusieurs membres des associations de la commune et de la vallée invités : André BRESSON, président de Culture et Patrimoine de Thorame-Basse, de la Colle-Saint-Michel, d'Ondres. Florence SALMON, présidente de Village de Peyresq, Danièle LIEUTIER, présidente des 5 saisons de Colmars ainsi que Michel MANÉ, adjoint de Thorame-Basse sont excusés.

La séance est ouverte à 17h50.

Ordre du jour :

- Rapport d'activité et bilan moral pp. 1 à 4
- Orientations pour la nouvelle année pp. 4 et 5
- Bilan financier (et bilan prévisionnel) pp. 5 et 7
- Conseil d'administration p. 7
- Montant des cotisations p. 7
- Questions diverses pp. 7 et 8

Le président ouvre la séance en évoquant la mémoire de ceux qui nous ont quittés récemment : Yves ROUX, Jacques MOLLERON et Josy MOLL.

Rapport d'activité et bilan moral présentés par le président

❖ Bilan d'activité – période du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018

L'association a organisé 3 conférences-causeries, 1 conférence commune, 2 sorties, 3 expositions et la publication d'un livret sur le pont du Moulin.

1/ Manifestations publiques

• Causeries et sorties (2017)

- Causerie de Charly Grac le 19 juillet : *Étude de la neige*
- Causerie de Micael Reboul le 26 juillet : *Le métier de forestier*
- Causerie de Jean-Félix Gandioli le 2 août : *Éléments d'écologie alpine dans les environs de Thorame-Haute.*
- Visite historique de La Colle-Saint-Michel par Aline Sarti, le 29 juillet

- *Sortie botanique à La Colle-Saint-Michel* par Jean-Félix Gandioli, le 3 août
(Ces deux initiatives en collaboration avec l'association Les Amis de La Colle-Saint-Michel)

Fréquentation en augmentation : 156 participants (113 l'an passé) soit 113 auditeurs (3 causeries) et 43 participants pour les 2 sorties. Nous remercions Marc Liboà et Charly Grac pour le prêt de fauteuils.

- **Conférence commune**

Le 11 novembre 2017 à Thorame-Basse : conférence de Mathias Dupuis, responsable du service départemental d'archéologie : *Les Hautes vallées des Alpes provençales entre Antiquité et Moyen Age, l'apport de la recherche archéologique*.

Cette manifestation, co-organisée avec l'association Culture et patrimoine de Thorame-Basse (avec le soutien des deux municipalités et l'aimable autorisation de M. le curé Alain Benoit), a remporté un franc succès. Dans l'assistance, formée d'une centaine d'auditeurs, ont pris place la députée de la circonscription Mme Delphine Bagary et son suppléant, les maires des deux Thorame, ainsi que plusieurs responsables associatifs de la vallée.

- **Expositions**

- Samedi 8 et dimanche 9 juillet 2017 à Thorame-Gare, participation à la Fête du train (Régie intercommunale *Secrets de fabriques*) :
 - L'exposition *L'étonnante gare de Thorame-Haute* a été présentée (sur la façade de l'ancien buffet de la gare).
 - Ouverture de la chapelle aux heures d'arrivées du train à vapeur pour présenter l'exposition *La nouvelle chapelle et ses trésors* (réalisée par l'association en 2015).
Fréquentation estimée à 200 personnes sur les deux jours. On regrette cependant des conditions d'accueil et d'organisation peu satisfaisantes.
- Fête patronale de la Saint-Julien 2017 : exposition au lavoir : *L'étonnante gare de Thorame-Haute*.
- Par ailleurs, *L'exposition Le pont du Moulin de Thorame-Haute, ancien pont d'Ondres*, proposée lors de la fête de la Saint-Julien de Thorame-Haute de 2016, a pris place à Ondres (sacristie de l'église Saint-Laurent), en collaboration avec l'Association pour la sauvegarde d'Ondres.
- Lundi de Pentecôte 2018 (21 mai) : présentation de *L'exposition L'hôtel Fontgaillarde* à Thorame-Gare. Cette exposition sera proposée pour la fête patronale cette année.

- **Publications**

La publication de notre livret *Le pont du Moulin de Thorame-Haute, ancien pont d'Ondres*, a remporté un franc succès : déjà plus de 150 exemplaires vendus, merci à Charly Grac pour son aide. Pour mémoire, réalisation de Paul Giraud, avec le concours de Marc Jauniaux pour l'édition.

- Concernant la **communication**, elle a été renforcée avec l'intégration du programme des manifestations du Haut-Verdon. Merci également à l'office du tourisme de Colmars et aux associations Verdon Info et Radio Verdon pour la diffusion du programme de l'association.
- Il est souhaitable de renforcer les échanges entre associations.
- **Financement** : l'association avec une participation de la Communauté de communes "Alpes Provence Verdon - Source de lumière" que nous remercions vivement (subvention de 100€). La commune nous verse également une subvention annuelle de fonctionnement de 200€.
- Rappelons également que ces manifestations sont proposées gratuitement et qu'elles sont ouvertes à tous.

2/ Sauvegarde du patrimoine

▪ Poursuite des travaux d'aménagement et de mise en valeur de Notre-Dame du Serret

De nombreux travaux ont été engagés ; saluons l'engagement des bénévoles :

- Décroûtage des murs
- Pose d'un plancher démontable
- Pose d'un panneau d'affichage à l'entrée
- Evacuation des gravats et crépissage intérieur de l'abside
- Entretien extérieur

Remercions Charly, Christian, Gérard, Christophe, Jean-Claude et André notamment.

- Equipements : achat de fauteuils, d'un peu d'outillage pour faciliter les travaux et la propreté du site, une trousse de secours.

▪ Oratoire Notre-Seigneur (sur l'ancien chemin surplombant la RD955)

Remise en état de l'édifice en péril. Participation financière de la commune et de l'association syndicale libre de Serpeigier. Avec la participation active de Charly, Christian, Gérard, Yves

3/ Recherches et documentations

▪ **Hôtel Fontgailarde** - Un important travail de recherche a été réalisé pour l'exposition sur l'hôtel Fontgailarde, collectant des documents et informations inédits : cartes postales, guide et cartes routières d'époque, historique, colonie de vacances, le peintre Paul Levéré (1875-1949) auteur des décorations d'une salle de restaurant. Réalisation de Paul, avec la participation de Benoît.

▪ **Oratoire Notre-Seigneur** - Les travaux de sauvegarde ont été l'occasion de rassembler quelques documents. (Paul)

▪ **Moulin(s)** - Près du pont du même nom : petite notice historique, complément d'information sur la base notamment d'une lecture attentive d'une charte du cartulaire de Saint-Victor. Documentation par Benoît et Paul.

➔ On retrouve les trois axes de travail de l'association : la sauvegarde du patrimoine, la recherche historique et la diffusion des connaissances.

❖ Vie de l'association

- Nous avons souhaité compléter les nouveaux statuts adoptés lors de la précédente assemblée générale par l'adoption d'un règlement intérieur (voir orientations pour le prochain exercice).
- Nous accueillons une dizaine de nouveaux adhérents.
- 2 lettres d'informations seulement ont été envoyées, mais très complètes, notamment dans le reflet de l'activité du CA et des bénévoles.
- Une notice récapitulative des différents travaux menés au Serret depuis 28 ans a été réalisée et présentée sous forme de panneaux par Christophe.
- Plus anecdotique : réalisation de cartes de membres et de vœux originales.

Partenariat : Le président remercie tous les partenaires quels qu'ils soient.

Nous apprécions le travail commun possible avec nos voisins et amis associatifs ou institutionnels-

❖ Bilan moral

Bien que les membres actifs bénévoles ne résident pas en permanence sur la commune - certains exerçant encore une activité professionnelle - notre bilan est très positif, tant au niveau des recherches historiques que des réalisations concrètes. Notre association n'a jamais été aussi active !

Relation avec l'association Pont du Moulin de Thorame-Haute :

Pour faire suite à notre dernière assemblée générale au cours de laquelle, il a été soulevé la question de la création de cette association, sans concertation et du malaise qui a suivi, une parenthèse est ouverte pour évoquer cette question.

Rappel : Il a été convenu d'une rencontre des CA des deux associations, dans un contexte neutre. Cette réunion n'a pas pu se tenir pour différentes raisons. Nous sommes toujours demandeurs.

Il est bien entendu que nous n'attendons pas d'être de simples spectateurs. Par ailleurs, nous avons souhaité, pour un projet de cette ampleur, qu'une table ronde ou une réunion d'information soit organisée avec les différents acteurs du patrimoine local ou connaisseurs de ce bâtiment, partenaires naturels nous semble-t-il. Il n'est pas trop tard pour le faire.

Il n'y a pas de volonté de polémique, mais simplement de rappeler notre légitimité à nous exprimer sur ce sujet.

Nous sommes bien conscients que c'est la commune qui est responsable du dossier.

Nous participons de notre façon à travers la connaissance historique (notamment le livret réalisé et largement écoulé) et continuerons en ce sens.

→ Le bilan moral est approuvé à l'unanimité

Orientations pour la nouvelle année

▪ **Travaux à Notre-Dame du Serret**

- Il reste à poser des clés (trois probablement) pour consolider l'édifice au niveau des murs latéraux. La mairie prendra en charge le financement de ce chantier réalisé par les bénévoles.
- Il est aussi prévu de terminer la pose d'un plancher démontable au niveau de l'abside.
- Equipements : la mairie intégrera dans son contrat d'entretien annuel l'extincteur du bâtiment.

▪ **Manifestations** (Causeries et expositions)

Nous souhaitons conserver le rythme actuel dans la mesure du possible (3 causeries et au moins une exposition).

▪ **Chemins du patrimoine**

Un travail de concertation avec la mairie est prévu. Il s'agit, dans un premier temps, de proposer un itinéraire entre le pont du Moulin et le village, mettant en avant les points les plus remarquables de notre patrimoine. Des panneaux présenteraient ainsi une partie du travail de recherche et de documentation réalisé par l'association (notamment par Félix Jaume et Paul Giraud). Des compléments d'informations seraient disponibles sur le site de l'association. Le projet devra être cohérent dans la signalétique et l'approche patrimoniale. Il se veut aussi évolutif (en fonction de l'avancement des travaux).

▪ **Chapelle Saint-Roch**

En accord avec la mairie, entretien de la toiture et nettoyage de la parcelle (par les bénévoles) sont prévus.

- **Mémoires du village** : entretiens enregistrés auprès de personnes et recueil de photos sont prévus.

→ Orientations approuvées à l'unanimité.

❖ Règlement intérieur

➤ Le projet envoyé précédemment à tous les adhérents est approuvé à l'unanimité, sans modification. Il s'agit de préciser plusieurs points de fonctionnement qui ne figurent pas dans les statuts. Il sera annexé au présent compte-rendu et ne fera pas l'objet d'une publicité légale. Document communiqué aux adhérents sur simple demande.

Bilan financier présenté par le trésorier

Sont donnés dans les tableaux suivants, en gras, les chiffres de l'exercice clôt et en italique ceux de l'exercice précédent

Exercice 2017-2018			(1er juillet 2017 au 30 juin 2018)		
Produits		2016-2017	Charges		2016-2017
Cotisations (55)	1100,00	<i>1000,00</i>	• Assurance	152,43	<i>149,55</i>
Dons	305,00	<i>460,00</i>	• Travaux (oratoire-ciment)	72,96	<i>134,82</i>
Subvention communale	0,00	<i>200,00</i>	• Expositions	47,59	<i>27,93</i>
Subvention CCAPV	100,00	<i>0,00</i>	• EDF	104,30	<i>132,36</i>
Placement (intérêts Livret bleu)	47,50	<i>40,56</i>	• Equipement (40 fauteuils 396€ + 2 pelles)	424,58	<i>0</i>
Vente livrets Pont du Moulin	673,50	<i>352,50</i>	• Frais de réception/convivialité (apéritifs AG, causeries et travaux)	197,77	<i>65,59</i>
			• Frais postaux et communication papier	428,53	<i>342,33</i>
			• Adhésions à divers organismes	10,00	<i>10,00</i>
			• Fournitures (bureau, divers)	49,35	<i>26,90</i>
			• Secrétariat (matériel)	0	<i>3,65</i>
			• Frais bancaires	36,00	<i>36,00</i>
			• Divers (Documentation + déclaration statuts)	51,00	<i>90,00</i>
Résultat	2226,00	<i>2053,06</i>		1574,51	<i>1019,13</i>
Excédent : 651,49 €					

Pour l'exercice 2017-2018 (1er juillet 2017 au 30 juin 2018), les comptes font apparaître un solde positif de **7 117,10 €** (*an passé : 5 677,08 €*). Les charges (dépenses) sont de **1 574,51€** (*4 787, 57 € an passé*) et les produits (recettes) se montent à **2 226 €** (*2 053,06 €*) d'où un excédent de **651,49€** (*- 2 254,03 €*). Dans le détail :

Soldes des comptes

	au 30/06/2018	Rappel 30/06/2017
Compte courant	1240,56	<i>471,15</i>
Livret	5829,16	<i>6081,66</i>
Part Sociale	15,00	<i>15,00</i>
Caisse	32,38	<i>1,60</i>
TOTAL	7117,10	<i>6579,41</i>

1/ Charges : conformes à nos prévisions, hormis équipement

Notre budget prévisionnel était de 2095 € mais nous n'avons dépensé que 1 574,51 €. Cela s'explique par le fait que les factures des derniers travaux de N.D. du Serret n'étaient pas parvenues avant le 30 juin, date de clôture de l'exercice comptable. Nous en reparlerons au point 3 (budget prévisionnel). Les autres dépenses réalisées sont assez conformes à nos prévisions, excepté la ligne « équipement » (230 € prévus) que nous avons presque doublée (par l'achat de 40 fauteuils pour 396 €). Cela nous permettra de réduire ce poste à 100€ l'année prochaine.

Note : les frais d'édition des panneaux en PVC de l'exposition Fontgaillarde qui ont fait l'objet d'une subvention n'apparaissent pas dans ce bilan.

2/ Produits : augmentation des adhésions et doublement des livrets vendus

- On compte 55 adhésions payantes pour 1100 € (hormis mairie, Archives départementales et adhésions croisées) contre 50 l'an passé. Merci à Christian Poyade - trésorier adjoint- pour la gestion et le suivi efficaces de ce poste budgétaire.
- Les dons (qui incluent aussi des versements d'adhésions en retard de l'exercice précédent) sont en baisse : 305 € (460 €),
- La subvention communale (200 €) nous est parvenue le 4 juillet (donc après clôture des comptes).
- C'est le poste vente de livrets (sur la base de l'exposition réalisée pour la fête patronale 2016 sur le pont du moulin) qui a battu des records : 130 livrets pour un montant de 673,50 € (envoi postal inclus) contre 352,50 € l'an passé.
- Nous remercions Charly Grac pour le développement important de cette vente, contribution qu'il a faite en tant qu'adhérent de PCTH.

Rappel : pour un livret vendu 5 €, nos frais d'édition (photocopie, papier glacé, couverture plastique et reliure) s'élèvent environ à 2,50 € (sans compter le temps passé à toutes ces opérations...). Exceptions faites de quelques dizaines des premiers exemplaires fournis à titre gracieux par Marc Jauniaux.

Nous remercions les fidèles donateurs et vous encourageons tous à faire connaître l'association auprès de potentiels adhérents.

Les comptes sont tenus à disposition.

- Les comptes sont approuvés à l'unanimité

❖ Budget prévisionnel 2018-2019

Budget Prévisionnel 2018-2019		(1er juillet 2018 au 30 juin 2019)	
Produits		Charges	
Cotisations	1200,00	Assurance	155,00
Dons	300,00	Travaux N.D. Serret	1300,00
Subvention communale	400,00	Expositions	300,00
Subvention CCAPV	100,00	Déplacement/représentation	50,00
Placement (intérêts)	45,00	Frais de réception/convivialité (apéritifs AG et 3 conférences)	200,00
Vente livrets	400,00	Frais postaux et communication papier	500,00
Utilisation de l'épargne	426,00	Adhésions à divers organismes	10,00
		Fournitures (bureau, divers)	50,00
		Frais bancaires	36,00
		EDF (abonnement + consommation)	120,00

Equipement (table, panneau exposition)	100,00
Divers	50,00
2871,00	2871,00

Budget prévisionnel (2871 €) en augmentation

Trois postes augmentent : « Expositions », « Frais postaux - communication papier » et « Travaux » pour les raisons suivantes :

- Expositions : un tirage sur PVC de l'exposition sur Fontgailarde nous permettra de conserver et présenter au mieux l'exposition sur des supports de qualité.
- La vente des livrets nécessite des frais d'impression et de maquettage conséquents (plus de dépenses pour plus de recettes en fin de compte). Les tarifs d'affranchissement devraient également progresser.
- Nous aurons à payer le chantier terminé de la pose du plancher démontable ainsi que la suite, en automne, de cette opération au niveau de l'abside. Le remboursement devrait être de 1 030 €, ce qui est un coût très modique au regard du travail réalisé et à ce qu'aurait demandé un artisan. Nous remercions encore une fois, Charly Grac, Gérard Grac et André Donati pour leur aide très professionnelle ainsi que le transport à titre gracieux du matériel et le don de certains matériaux.

Pour les produits : nous tablons raisonnablement sur une augmentation des cotisations (de 55 à 60 adhérents à jour) et la poursuite de la vente des livrets.

La ligne « subvention communale » est doublée car elle intègre le versement de l'année écoulée qui a été reçu le 4 juillet 2018.

- Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

Conseil d'administration

Aucun mandat n'arrivant à expiration, il n'est pas prévu de renouvellement cette année. Il n'y a pas eu de candidature reçue. Le CA reste donc inchangé, mais l'organisation interne du bureau pourra être revue.

A titre personnel, Paul Giraud informe l'assemblée, que son mandat expirant en 2019, il n'est pas sûr de le renouveler, au vu de la charge de travail bénévole et du cumul de ses activités professionnelles. Il souhaite cependant participer à des projets tels que les chemins du patrimoine.

Montant des cotisations

L'assemblée approuve qu'il reste inchangé (20 €) ainsi que le principe des adhésions croisées avec certaines associations de la vallée (liste identique à 2017, intégration prévue en direction de Thorame-Basse).

Questions diverses

Nous apprécions la réalisation de places de stationnement par la mairie qui permet un meilleur accueil des véhicules.

* Aline Sarti : *Quid* des ossements découverts près du bâtiment du Serret ? Il faudra les signaler à l'occasion des recherches archéologiques qui se dérouleront du 14 au 29 septembre.

Les archéologues sont déjà au courant de la présence des ossements.

Par ailleurs, une intervention d'une équipe d'archéologue dirigée par une chercheuse du CNRS est prévue sur les deux Thorame du 14 au 29 septembre 2018.

* Gérard Grac : quid de panneaux botaniques sur le chemin débroussaillé qui mène au lac des Sagnes ? L'exemple de Thorame-Basse est cité (sentier de la tour de Piégut).

Bien que cela ne relève pas de nos compétences associatives, nous pourrions présenter un panneau sur l'histoire de ce chemin.

❖ La parole est donnée aux responsables associatifs présents pour une présentation de leur actualité :

* Les Amis de la Colle-Saint-Michel : projet autour de Montruel (repère pyramidal ayant servi à la construction du tunnel du chemin de fer).

* Ondres (Christophe Eugène) : un chantier de restauration de murets de pierres sèches le long du côté nord de l'église a eu lieu sous forme de stage de 2 jours (7 et 8 août). Une subvention communale a permis d'accueillir une douzaine de stagiaires (parmi les habitants du hameau) sous l'égide d'un professionnel.

* Culture et patrimoine de Thorame-Basse : André Bresson, son président, nous présente la programmation estivale (notamment l'exposition sur Ganagobie à la chapelle Saint-Thomas) ainsi qu'une conférence le 10 novembre sur l'engagement des soldats de la commune dans la 1^{ère} Guerre mondiale (en partenariat avec les Archives). Il souhaite également construire un lien de partenariat avec nous, partageant les mêmes problématiques. Proposition accueillie favorablement.

* Verdon Info : Christian Reboul se félicite de l'augmentation des visiteurs de son site (500 par jour) et essaie de suivre au mieux la riche activité associative de la vallée.

* Mairie de Thorame-Haute : Thierry OTTO-BRUC remercie pour tout ce qui a été fait et apprécie le projet des chemins du patrimoine.

Concernant la restauration du pont du Moulin, il rappelle le long historique de ce dossier qui relève de la compétence communale. Les informations ont été données dans le compte rendu du conseil communal (plan de financement). Une communication ultérieure sera faite en temps et en heure, si nécessaire.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 19h15 et remercie l'assistance.

Les participants de l'assemblée générale sont conviés à un apéritif convivial en musique grâce à la présence du dynamique quartet « Les Cacophonies Alpestres » et son répertoire issu principalement du patrimoine provençal.

Le président,
Paul GIRAUD

Le trésorier et secrétaire,
Christophe EUGENE